



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

RÉFORME DES NULLITÉS EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Formateur(s)

Bruno Dondero, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Avocat associé CMS Francis Lefebvre; Catherine Drévilion, Président du Tribunal des activités économiques de Nanterre;

Notions et questions abordées

Les nullités constituent un mécanisme central du droit des sociétés, la validité des décisions sociales étant bien évidemment une question éminemment importante. Le régime de ces nullités est entièrement réformé par l'ordonnance n° 2025-229 du 12 mars 2025. Parmi les éléments les plus importants de cette réforme, on relèvera particulièrement le décloisonnement des causes de nullité et l'introduction du « triple test » par principe appelé à guider le juge lorsque celui-ci sera saisi d'une demande d'annulation d'une décision sociale. Au-delà de ces nouveautés les plus visibles, de nombreuses zones d'ombre demeurent et appellent une lecture experte. Cette formation vous offre l'opportunité de décrypter les enjeux de ce nouveau cadre juridique et de vous préparer concrètement à son application dès le 1er octobre 2025.

Programme

I. Observations d'ensemble

- Genèse
- Entrée en vigueur
- Unification des régimes du Code civil et du Code de commerce

II. Régime général

- Nullité de la société elle-même
- Extension du réputé non-écrit
- Nullité des apports
- Nullité des décisions sociales
- Triple test
- Régularisation

III. Régimes spéciaux

- Augmentation de capital dans les sociétés par actions
- Dispositions applicables aux SAS
- Autres questions et régimes particuliers

Objectifs pédagogique

- Actualiser ses connaissances en droit des sociétés et sur la réforme
- Contextualiser les nouveautés issues de la réforme
- Appréhender les incidences pratiques des nouveautés textuelles et jurisprudentielles
- Augmenter la sécurité dans la gestion des dossiers de droit des sociétés

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, Juristes d'entreprise, Magistrats, Juges des tribunaux de commerce, Greffiers des tribunaux de commerce, Experts-comptables, Commissaires aux comptes, Notaires.

Support pédagogique

Document détaillé de formation à récupérer en fin de session.

Informations technique

- Formation à distance - accessible aux personnes handicapées (déficience de motricité)
- Après avoir validé votre inscription, vous recevrez un email de confirmation vous présentant les modalités techniques afin d'assister à ce webinaire
- Votre inscription vous donnera l'accès : au replay et aux supports de formation durant **1 an**
- Ce webinaire permet de valider **3 heures** au titre de la formation continue

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.